

Les
Annales
du
Mont-Saint-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL
ET
CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

63^e Année — N^o 3



MARS 1937

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Au Mont Saint-Michel (Manche)
Télégr. : Annales-Mont Saint-Michel. — Téléph. 5.
Pour envois de fonds : Ch. post. 4-42, Rennes.

ABONNEMENTS

FRANCE :
Un an : 5 francs.

Tous les Abonnements partent
de Janvier.

ÉTRANGER :
Un an : 7 francs

AVIS DIVERS

- 1° **Messes.** — Les messes qui nous sont demandées sont célébrées, autant que possible, au Mont Saint-Michel et dans l'ordre de leur réception. Conformément au Droit canonique, nous déclarons que nous nous réservons de faire dire ailleurs les messes qu'il nous serait impossible de célébrer au Mont Saint-Michel. — Honoraire : 12 francs.
- 2° **Archiconfrérie de l'Archange Saint-Michel.** — Etablie au Mont Saint-Michel le 16 octobre 1867, enrichie de nombreuses indulgences, elle compte plusieurs millions d'Associés. Son but est d'honorer saint Michel, combattre Satan et ses suppôts, exalter la sainte Église et son auguste Chef, obtenir la grâce d'une bonne mort et la délivrance du Purgatoire. — On s'associe en donnant ses nom et prénom, directement ou par l'intermédiaire d'un zéléteur. — L'offrande, facultative, donne droit au billet d'admission.
- 3° **Consécration des Petits Enfants.** — Pour consacrer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer ses nom et prénoms, date et lieu de naissance, avec une offrande de 2, 3 ou 6 francs. — Un cierge brûlera devant la statue de saint Michel. Le cachet de consécration sera envoyé aussitôt.
- 4° **Neuvaines.** — On peut nous demander des neuvaines de prières à diverses intentions. De préférence du 15 au 23 de chaque mois. Offrande facultative.
- 5° **Lampes.** — C'est une salubre pratique d'entretenir une lampe devant la statue de saint Michel pendant neuf jours, un mois, un an. — Prix : 10 francs pour neuf jours.
- 6° **Giorges.** — On peut nous confier la mission d'allumer des cierges devant les statues de saint Michel ou de Notre-Dame. — Prix : 0 fr. 75 ; 1 fr. 50 ou 3 francs.
- 7° **Annales du Mont Saint-Michel.** — Revue mensuelle, organe du pèlerinage et de l'Archiconfrérie. — Prix de l'abonnement : 5 francs pour la France ; 7 francs pour l'étranger ; 10 francs abonnement de soutien. — Abonnements collectifs. Dix personnes peuvent se cotiser à raison de 0 fr. 50 par an et faire circuler la Revue entre elles.
- 8° **Ex-Voto.** — En reconnaissance à saint Michel, il est louable d'offrir un objet destiné au culte dans l'église de l'Archange. Nous consulter toujours avant de faire offrande.

Adresser toute correspondance à **M. le Directeur des Annales, au Mont Saint-Michel (Manche)**. — Joindre un timbre pour réponse.

Chèques postaux : 4-42, Rennes. Téléphone, 5.

Contre deux timbres de cinquante centimes, nous envoyons la *Notice sur le Mont Saint-Michel et ses œuvres*, indispensable à quiconque s'intéresse au culte de l'Archange saint Michel.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — POUR NOTRE NEUVAINÉ MENSUELLE : *Les persécutés pour le Christ* (p. 33). — INTENTION MISSIONNAIRE : *La conversion des Indiens d'Amérique* (p. 35). — MEMENTO (p. 36). — L'HOMME, CET INCONNU (p. 37). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Protecteurs* (p. 40) ; *Zélateurs* (p. 40) ; *Associés* (p. 40) ; *Consécrations* (p. 40) ; *Pour notre sacristie* (p. 41). — LE MONT SAINT MICHEL A TRAVERS LES SIÈCLES (*Suite*) (p. 41). — ACTIONS DE GRACES (p. 47). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 48). — BIBLIOGRAPHIE.

Pour notre Neuvaine Mensuelle

I

Les Persécutés pour le Christ

Vous aurez des tribulations dans le monde ; mais prenez confiance. J'ai vaincu le monde ». (Jean XVI-33). Ce grave avertissement fut donné par le Christ à ses Apôtres un peu comme son testament quelques heures avant sa mort. De fait, les épreuves ne manquèrent pas à l'origine de l'Église : Trois cents ans de persécutions atroces appartiennent à l'Histoire. Ebranlèrent-elles la foi des premiers disciples ? S'il y eut quelques abandons, combien par contre de témoignages héroïques elles nous valurent de la part de ces foules de martyrs qui « surent mettre leur confiance dans le Christ vainqueur du monde ».

Au vingtième siècle, il nous est donné de voir que la prophétie de Notre Seigneur reste vraie : « Vous aurez des tribulations dans le monde ». Parfois, c'est la guerre ouverte et officielle ; elle ne s'arrête pas aux confiscations et aux emprisonnements ; elle va jusqu'à l'effusion du sang de ceux qui ne veulent pas renier leur foi : l'Eglise demain les honorera comme martyrs. Il y en a en Russie, au Mexique, en Espagne. Parfois la lutte est plus sourde : à cause de leur foi et de leurs habitudes de vie chrétienne pratiquées au grand jour, un certain nombre d'hommes de valeur réelle se verront interdire l'accès aux honneurs et aux charges publiques. D'autres auront à subir, à cause de leur foi, de continuelles vexations venant du milieu peu religieux dans lequel ils vivent et travaillent : combien de jeunes apprentis et ouvriers de France et d'autres pays d'Europe pourraient en témoigner. Mais n'est-ce point encore un genre de persécution que ces moqueries trop facilement décochées par de pâles chrétiens à ceux de leurs frères dont la générosité de vie condamne leur propre médiocrité ?

Il est des coups d'épingle plus blessants que des coups de sabre. Quelle qu'elle soit, sourde ou violente, déclarée ou sournoise, la persécution reste toujours sanglante : A défaut du sang des veines, celui du cœur ! Pour accepter de verser l'un et l'autre, la confiance surnaturelle en l'appui de « Celui qui a vaincu le monde » est nécessaire. Il ne le refuse pas aux âmes de bonne volonté. Encore est-il qu'il faut lui en demander la grâce.

Jadis, au temps des grandes persécutions, la charité qui unissait les premiers Chrétiens dans leur vie quotidienne, mais surtout en face de l'épreuve, arrachait cet éloge aux Païens eux-mêmes : « Voyez comme ils s'aiment » ! Notre attitude à l'égard des persécutés d'aujourd'hui, est-elle toute de charité, chers Associés ?

Unis dans un même amour de l'Archange Michel, protecteur de l'Eglise Universelle, avons-nous su prier pour que croissent en esprit de foi, d'espérance et de charité, tous ceux qui sont guettés ou atteints par l'épreuve.

L'Archange eut un « grand combat » à soutenir, nous dit l'Ecriture. La persécution aussi est un combat. Ceux qui la subissent ont le même ennemi que Saint Michel. Pour vaincre comme lui, qu'ils se rappellent les étonnantes promesses du Christ : « *Bien heureux ceux qui souffrent persécution pour la Justice, car le royaume des Cieux est à eux* ». (Matth. V-10), et « *Quiconque m'aura confessé devant les hommes, le Fils de l'homme aussi le confessera devant les Anges de Dieu* ». (Luc XIII-8).
L. B.

II

La Conversion des Indiens d'Amérique

La majeure partie des Indiens d'Amérique réside au Mexique, où l'on en compte plus de 4.600.000. On en trouve cependant 330.000 dans les Etats-Unis, 115.000 au Canada, 30.000 dans l'Alaska, 100.000 au Brésil. Au Pérou, ils forment environ le quart de la population. En Bolivie, la moitié. Les missionnaires catholiques n'ont pas attendu le vingtième siècle pour leur porter l'Evangile. Les Protestants non plus ne sont pas restés inactifs à leur égard. Cependant une très notable portion reste complètement ignorante de la « bonne nouvelle ».

Les uns vivent épars en de très vastes régions presque désertiques. D'autres se sont acclimatés dans les grandes villes, où souvent on les rencontre groupés en des quartiers bien à eux, parfois seulement mélangés au reste de la population.

Tous ont une âme, précieuse aux yeux de Dieu, à l'égal de la nôtre plus favorisée. Si tous ne connaissent pas encore le don de Dieu, tous hélas! sont en butte aux attaques du démon, qui rôde toujours, cherchant quelque proie à dévorer. Que Saint Michel nous inspire donc de la pitié pour ces peu privilégiés de la nature et de la grâce! Elle se traduira, suivant le désir du Souverain Pontife, par la prière pour le recrutement des missionnaires et l'éloignement des obstacles à l'évangélisation de ces foules.

L. B.

MEMENTO

MESSES. — *Chaque lundi du mois de Mars, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de Saint Michel.*

Samedi 6 Mars, messe pour les zélateurs et bien-faiteurs des œuvres du Mont Saint-Michel.

A l'autel de Saint Michel (et à 7 heures autant que possible), messe pour la sécurité et la prospérité de la France, royaume du Sacré-Cœur et de Marie Immaculée : 2, 9, 16, 23, 29, 30 Mars ; 6, 13, 20, 27, 29 Avril.

INDULGENCES PLÉNIÈRES EN FÉVRIER : 1° *Jour au choix pendant la Neuvaine générale ou dans les huit jours suivants. Même indulgence pour toute autre Neuvaine et dans les mêmes conditions.* — 2° *Jour au choix Récitation quotidienne du chapelet de Saint-Michel.* — 3° *Jour au choix. Archiconfrérie de Saint Michel.*

NEUVAINÉ GÉNÉRALE D'AVRIL DU 15 AU 23. — *Intention principale : Les Catholiques dispersés parmi les non-chrétiens.* — *Intention missionnaire : Découvert à temps la propagande athée en mission.*

“ L'Homme, cet inconnu ”

IL est une page du discours de M. René Doumic, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, prononcé à la séance annuelle des Prix Littéraires et des Prix de Vertu, que nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs pour leur plus grand profit. L'éminent rapporteur loue un ouvrage du Docteur Alexis Carrel, qui a fait sensation : « *L'homme, cet inconnu* ». Il s'exprime en ces termes :

« Combien de livres encore dont j'aurais aimé à parler... Mais il en est un que vous ne me pardonneriez pas d'avoir paru négliger, s'il est vrai qu'il est probablement le plus important de l'année, à en juger par l'intensité de l'émotion qu'il a soulevée dans un immense public. C'est le livre du Docteur Carrel : « *L'homme, cet inconnu* ».

« L'éminent chirurgien doit une célébrité universelle à ses découvertes, et à la réussite d'opérations audacieuses dont le succès paraissait impossible. Aussi sa parole prend-elle une singulière autorité, pour être celle d'un des plus grands savants de l'heure présente. Et, puisque lui, qui connaît de l'homme tout ce qu'on en peut connaître, avoue que l'homme est pour nous un inconnu, qui aurait l'impertinence de ne l'en pas croire ?

« Or, tandis que les sciences des choses animées, mathématiques, physique et chimie, réalisaient des progrès vertigineux, la science la plus rapprochée, celle de nous-mêmes, restait rudimentaire.

*
**

« Cependant un monde se construisait, une civilisation s'élaborait en dehors de la connaissance de l'homme, de sa nature et de ses besoins. Le résultat, nous l'avons sous les yeux : une civilisation scientifique,

industrielle, échafaudée au rebours des conditions naturelles de l'existence.

« Ouvrons les yeux au tableau que nous en trace le Docteur Carrel. Oui, nous avons l'automobile et l'avion, l'électricité et la T. S. F. et nous en sommes justement fiers. Mais l'homme en est-il meilleur ou plus heureux ? Est-ce sur les progrès de cet ordre que nous pouvons compter pour nous apporter « *la moralité, l'intelligence, la santé, l'équilibre nerveux, la sécurité et la paix* ? Tout au contraire, et le Docteur Carrel passe en revue quelques-unes des erreurs les plus funestes de la Société moderne.

« L'importance et la cohésion de la famille compromises. *Le dogme de l'égalité démocratique en contradiction avec toutes les leçons de la nature.* La diminution du sens moral. « Ceux qui distinguent le bien et le mal, qui travaillent, qui sont prévoyants, restent pauvres et sont considérés comme des êtres inférieurs. Souvent ils sont sévèrement punis... Si un homme a économisé un peu d'argent pour sa femme et pour l'éducation de ses enfants..., cet argent lui est volé par des financiers entreprenants, ou bien il lui est enlevé par le gouvernement... Les gangsters sont protégés par les politiciens et respectés par la police.

« De même en est-il du sens de la beauté qui peut, en effet, disparaître chez des peuples qui, autrefois, l'ont possédé à un haut degré. C'est ainsi que la France détruit ses beautés naturelles et méprise les souvenirs de son passé. *Les descendants des hommes qui ont conçu et exécuté le monastère du Mont St-Michel ne comprennent pas sa splendeur.* Ils acceptent avec joie l'indescriptible laideur des maisons modernes.

Abaissement partout. « La primauté de la matière, l'utilitarisme, qui sont les dogmes de la religion industrielle, ont conduit à la suppression de la culture intellectuelle. L'énorme diffusion des journaux, de la radiophonie et du cinéma a nivelé les classes intellectuelles de la société au point le plus bas. *La radiophonie surtout porte dans le domicile de chacun la vulgarité qui plaît à la foule* ».

Sombre tableau, dont on voudrait pouvoir dire que les couleurs sont chargées, mais qui, à tout le moins, atteste l'angoisse d'un grand esprit au spectacle d'une civilisation menacée de faillite.

« Pouvons-nous encore remonter la pente, échapper au cataclysme dont se multiplient les signes précurseurs ? Il n'est que temps, et c'est à une sorte de Croisade que nous convie le docteur Carrel. « Aujourd'hui, écrit-il, les principes de la civilisation industrielle doivent être combattus par nous avec le même acharnement que l'ancien régime par les Encyclopédistes...

« Cet appel sera-t-il entendu ? C'est beaucoup d'avoir poussé le cri d'alarme. L'Académie a tenu à souligner l'avertissement pathétique lancé à tous les coins d'un monde défaillant par un livre qui est lui-même une somme du savoir humain et dont chaque page, pleine d'idées et pleine de faits, mérite d'être méditée par quiconque ne s'est pas fait une règle, commode autant que coupable, de rester sourd aux craquements qui se font entendre dans notre édifice social ».

Ai-je payé mon abonnement aux Annales pour 1937 ?

Au lieu de me lamenter sans fin sur la misère des temps présents, me suis-je rappelé l'intervention merveilleuse de Saint Michel lorsqu'il y avait « grande pitié au pays » ?

Cette année est celle du soixantième anniversaire du couronnement de l'Archange. En profiterai-je pour venir le prier dans son sanctuaire ?



La Vie de l'Oeuvre

PROTECTEURS. — Ont été admises au nombre des Protecteurs des Oeuvres de Saint Michel (100 fr. versés en une seule fois) : Mlle Vidal; Mme Geyer.

ZÉLATEURS. — A reçu le diplôme : Mme Noëlie Muratet (15 février).

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 15 janvier au 15 février, 351 nouveaux Associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de Saint Michel.

CONSÉCRATIONS. — Du 16 janvier au 15 février, 69 enfants ont été consacrés à Saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

Georgette Liébaux (*Navacelles*) ; Geneviève Poyer (*Rouen*) ; Micheline Cocagne (*Forges-les-Eaux*) ; Camille Morel (*Vesoul*) ; Marcel Bimbard (*Clermont-Ferrand*) ; Eliane Génis (*Etauliers*) ; Francette Lambert (*Etauliers*) ; Bernard Giresse (*Saint-Aubin*) ; Jacques Fontans (*Etauliers*) ; Otto Jettlieb Sacher (*Bâle*) ; Jean-Claude Pompanou (*Villepinte*) ; Cécile Gardin (*Nieuvunster*) ; Pierre Bardin (*Anzin*) ; Jean-Claude Rougier (*Ussel*) ; Rollande et Fernande Durand (*Fougerolles-du-Plessis*) ; Gilbert Boyer (*Fougerolles-du-Plessis*) ; Pierre Esméric (*Réotier*) ; Raoul du Merle (*Rabat*) ; Anne de Misouard (*Rabat*) ; Denise Deviller (*Gamaches*) ; Anne-Marie du Foussat (*Couteillac*) ; Monique et Michel Bouvier (*Khémisset*) ; Auguste Couret ; Marie Barcat (*Dun-le-Palleteau*) ; Bernard, Claude et Anne-Marie Luce (*Cherbourg*) ; Marie-Odile Fardouet (*Versailles*) ; Gustave Gilard (*Liège*) ; Marguerite, Marie, Gilbert, Alain, Marcel, Edith et Jean de la Chapelle (*Champagny*) ; Léopold Dutienne (*Binche*) ; Michelle Loirat (*Nantes*) ; Charles de Kersauzon (*Vannes*) ; Michel Joly (*Melun*) ; Jacques Germain (*Rouen*) ; Monique Fréret (*Alger*) ; Pierre Tabourdeau (*Bas-Bouteix*) ; Michot Michel (*Bihorel*) ; Madeleine Monguit (*Bihorel*) ; Bernard Jocelin (*Genillé*) ; Jacques Bruneau (*Genillé*) ; Sylviane Delacroix (*St-*

Avertin) ; Gérard Arajailliez (*Camprieu*) ; Fernande Causse (*Camprieu*) ; Albert Battesti (*Clermont-Ferrand*) ; Roger Mauney (*St-Martin d'Henille*) ; Marie-Claude Roux (*Roi*) ; Jean-Marie Garneret (*Esprels*) ; Michel Gauthier (*Fuons*) ; Odette Jouhandon (*Robaston*) ; Reine Deguént (*Chantilly*) ; Jean Guyot (*Levallois-Perret*) ; François Besnard (*Selzaète*) ; Jacques Vienne (*Lion-sur-Mer*) ; Raymonde Dubois ; Léa et Claire Déconinet ; Robert et Maurice Capliez ; Albert Delobe ; Gérard Dobzynski ; Jean Dobzynski (*Havéty*). Les enfants des écoles paroissiales de Château-Gontier.

Pour notre sacristie. — Reçu une aube brodée à la main ; un corporal ; plusieurs bijoux.

Cordial merci.

Le Mont Saint-Michel à travers les Siècles

(Suite)

CE QU'A PU VOIR MON ÂME...

Le Pape Jean XIII avait répondu en cette forme : « Que tous les fidèles sachent que moi, Jean, par la clémence du Créateur, pape indigne du Saint-Siège de Rome... j'appuie et confirme volontiers l'établissement formé sur la Montagne de Saint-Michel, et à la condition qu'il reste soumis à l'ordre monastique qui le possède présentement et que *les moines eux-mêmes élisent l'un d'entre eux comme pasteur* » (1).

Quant au roi, il répondit par ce préceptum :

« Au nom de la Sainte et indivisible Trinité, Lothaire, par la grâce de Dieu, roi... qu'il soit notoire à tous nos féaux présents et à venir, qu'il existe un lieu nommé de Saint-Michel, situé es régions de la mer, lequel, en ces temps derniers, Richard, Marquis des Normands, a restauré dans une meilleure forme, avec l'autorité du

Voir Annales : Janvier, p. 10 à 14 ; Février, 26-30.

(1) *Neustria Pia*, p. 83.

Seigneur Jean, pape du Saint-Siège de Rome, en y réunissant un couvent de Moines observateurs infatigables des lois divines.

« Pour le corroborer et lui donner une stabilité perpétuelle, le dit seigneur pape, le marquis sus-nommé et Hugues, archevêque de Rouen... ont fait parvenir à nos oreilles une pétition qui a rendu heureuse notre excellence... aussi, avons-nous résolu de faire comme ils l'ont postulé. C'est pourquoi, de notre autorité royale et de notre indulgence nous accordons à jamais par ce préceptum de notre confirmation, que ce lieu demeure inviolablement soumis à l'ordre monastique ; commandant en vertu de notre royale puissance, qu'aucun des rois nos successeurs, que nul marquis de nos états, pas plus que les évêques qui, dans la suite des temps, se succéderont sur le siège de Rouen, n'ose enfreindre ce que nous avons établi par un décret inviolable afin que ceux qui y servent Dieu puissent le faire librement et prier pour nous et notre royaume que nous tenons de Dieu. Et voulant que ce préceptum obtienne une vigueur plus stable encore... nous l'avons signé de notre main... Donnée le VII des ides de février, la douzième année du règne du seigneur Lothaire, indiction dixième.

« Fait à Laon heureusement » (1).

Le marquis Richard, ainsi soutenu, rassembla et tria rapidement trente moines. Ces religieux venaient de divers monastères. Ils se réunirent immédiatement afin de désigner leur supérieur: l'Abbé, le Père.

Le premier Abbé montois avait nom Maynard. Il semble que ce Maynard avait déjà gouverné l'Abbaye de Fontenelle (Saint-Wandrille) et que, par humilité, il avait déposé sa crosse abbatiale pour venir servir comme simple moine au Mont Saint-Michel.

Ce vénérable Abbé s'attacha à rendre au monastère son auréole de vertu. En même temps, il reconstitua la bibliothèque, car les clercs, en quittant le monastère, avaient presque tout emporté. A cette époque le livre avait une valeur énorme, étant donné le travail immense nécessaire pour la diffusion de certaines œuvres. Aussi

(1) *Gall, Christ. T. XI, col. 105.*

est-il curieux de relater l'anathème fulminé contre qui-conque se rendait coupable du larcin d'un livre.

Voici une formule inscrite à la fin d'un des volumes copiés sous Maynard :

« Hic est liber Sancti Michaëlis archangeli inchoatus a Guntherio venerabili viro, ex maxima autem parte scriptus a Martino monacho. Si quis eum abstulerit anathema sit. Amen. Fiat. Fiat. Amen in Domino ». (Mess. d'Avranches, N° 58) (1).

Déjà, du temps de Maynard, la renommée du monastère avait dépassé les limites de célébrité de la primitive collégiale.

Les Grands, les Souverains, ne dédaignaient pas de venir au monastère se recommander au Prince des milices célestes.

Conan II de Bretagne voulut et eut sa sépulture au Mont. Il décéda en 992. L'abbé Maynard avait rejoint son Créateur en 991.

Les moines, réunis, donnèrent alors la crosse à son neveu, Maynard également et qui fut le deuxième Abbé du Mont Saint-Michel.

Nous allons, hélas ! voir apparaître un des plus terribles fléaux parmi ceux qui poursuivront le monastère à travers les siècles : l'incendie !!!

Maynard II venait à peine d'être élu Abbé que le feu se déclara dans la petite ville accrochée au flanc du rocher et appelée la « Pendula Villa ». Cet incendie prit des proportions considérables, et la flamme en s'élevant atteignit les habitations monastiques et même l'église qui fut réduite en cendres. *Seul fut protégé l'ancien logis du mauvais clerc Bernier !* A partir de cette date (992) jusqu'à la mort de l'abbé Maynard II, une foule de légendes viennent éclore comme des fleurs suaves répandant un doux parfum de foi et d'allégresse. L'an 1000

(1) Ceci est un livre appartenant à Saint Michel archange commencé par Gonthier, l'homme vénérable ; mais écrit en majeure partie par Martin, moine. Si quelqu'un le soustrait, qu'il soit anathème. Ainsi soit-il. Qu'il le soit ! Qu'il le soit ! Ainsi soit-il dans le Seigneur.

approchait, et presque tous les esprits étaient convaincus que cette date serait celle de la fin du monde. Les choses surnaturelles prenaient donc un relief inattendu dans une ambiance aussi favorable.

Le Duc Richard 1^{er}, bienfaiteur de l'Abbaye était mort, au grand chagrin des moines, en 996.

Tout ce qui approchait la montagne angélique, prenait aussitôt une importance considérable. Tous les yeux se fixaient sur l'Archange, le « peseur d'âmes ». Un combat incessant se livrait autour de la basilique. La présence des purs esprits bataillant pour la gloire éternelle du Seigneur fut même révélée à certains humains dont la sainteté et l'inattaquable vertu étaient dignes du miracle.

Tel fut le cas de Monseigneur Norgod, évêque d'Avranches et ami bien fidèle de l'abbé Maynard II.

La ville d'Avranches est située sur un des derniers éperons des collines normandes. Perchée sur la hauteur comme un nid d'aigle, elle domine la baie du Mont Saint-Michel.

Le touriste, passant par Avranches, ne peut se dispenser d'aller jeter un coup d'œil dans le jardin public, d'où il découvre un panorama grandiose. Le Mont Saint-Michel découpe dans le ciel son élégante silhouette amincie encore par la distance.

L'ancien palais épiscopal dominait encore plus tout l'ensemble du paysage. Dans son palais, Norgod cherchait inutilement le sommeil qui se déroba. L'évêque alla ouvrir une fenêtre donnant sur la baie et d'où, en plein jour, il aimait à contempler le monastère Michelien. Un cri de terreur lui échappa. Le Mont était en feu ! Le dernier incendie avait causé de grands dégâts ; mais nul doute que, vu la violence des flammes, cette fois le monument ne disparaisse.

L'évêque rassembla immédiatement ses chanoines et tous se mirent en prières pour ceux qui allaient, sans doute, comparaître devant le Souverain Juge. Puis, de plus en plus nerveux et inquiet, l'évêque fit seller un cheval, et, excellent cavalier, se lança à travers grèves, vers le rocher ardent.

Calmé un peu par le vent de la course, le prélat, les yeux fixés sur le terrible embrasement, commençait à

distinguer les contours sombres des bâtiments léchés par des flammes hautes et claires !

La distance diminuait vite... rien ne bougeait dans le monastère ! En ville tout semblait endormi ! Les pavés de l'entrée jetèrent des étincelles sous les fers du cheval qui, dans son élan, grimpa presque jusque sous les murs de l'Abbaye.

Eveillés par le bruit insolite, les habitants s'agitaient en hâte, accouraient, s'interrogeant, craignant une surprise.

Norgod, debout sur les étriers, le regard fixe, contemplait ardemment le monastère.

La majestueuse silhouette se précisait sous les lueurs de l'aube... une larme brilla au coin de ses paupières, puis, toujours silencieux, descendant de monture, il se mit à gravir la pente accédant aux habitations religieuses.

Déjà, informé de sa présence, à cette heure inaccoutumée, l'abbé venait au devant de lui. Alors, devant celui qu'il avait cru enseveli dans un terrible volcan, l'évêque fléchit le genou et jura d'abandonner tout pour venir terminer ses jours comme simple moine auprès de ceux qui avaient le bonheur de vivre entourés et protégés par les Anges, car le prélat avait compris que cet incendie étrange qui l'avait si violemment ému, n'était que l'indice du combat éternel entre les Anges et les mauvais esprits autour du Sanctuaire de Saint Michel, et que ces lueurs si vives ne signifiaient autre chose que la présence des bienheureux esprits.

Maynard II, avant de mourir, avait proposé pour lui succéder, le moine « Hildebert ». Les Bénédictins, rassemblés, accueillirent avec joie cette proposition et Hildebert fut élu. Cette fois le supérieur était jeune ; mais de mœurs austères et de très haute vertu. Sa réputation était déjà si grande qu'à l'annonce de son élection le Duc de Normandie, Richard II, le qualifia « *d'homme resplendissant d'un divin privilège* ».

La prélatrice d'Hildebert I ne présente cependant qu'un intérêt médiocre au point de vue historique du monument, car la plupart de ses actes sont restés inconnus.

Néanmoins, une série de faits miraculeux se succédant tantôt à l'intérieur du monastère, tantôt dans ses environs immédiats, donne à cette époque un parfum de bien pure foi.

S'il fallait raconter tous ces faits, nous sortirions du cadre de cette chronique, cependant il est difficile de les passer tous sous silence puisque l'un d'eux a été l'origine d'un monument commémoratif qui a longtemps attiré les pèlerinages.

Les pèlerins accouraient de plus en plus nombreux vers le nouveau sanctuaire dont la renommée s'étendait chaque jour. L'accès, loin d'être comme de nos jours facile et agréable, présentait alors de grosses difficultés, voire même parfois de grands dangers. Il fallait connaître exactement l'heure des marées, leur hauteur, puis également la topographie des grèves avant d'essayer d'atteindre la demeure de l'Archange « au péril de la mer ».

Souvent les pèlerins étaient refoulés par le flot et obligés d'attendre de longues heures le moment favorable pour traverser l'étendue des grèves. Un groupe de pèlerins fut surpris par la marée au moment où il s'engageait sur le chemin du Mont. Tous de s'enfuir ; mais, parmi eux, une pauvre femme, sur le point d'être mère, ne pouvait retrouver l'agilité nécessaire pour échapper devant le flot envahisseur.

En sûreté sur le rivage, ses compagnons à genoux imploraient la clémence du Ciel pour cette âme si cruellement séparée de son corps.

La pauvre mère se sentant perdue était, elle aussi, aux genoux de son Créateur, éperdue dans une prière fervente... La mer montait toujours, les pèlerins attristés songeant à leur compagne disparue, allaient reprendre bientôt le chemin du monastère, quand, ô miracle ! à l'endroit où la pauvre femme était tombée, ils la retrouvèrent saine et sauvée, tenant entre ses bras un bébé nouveau-né, et la maman heureuse expliqua comment, se voyant perdue et s'étant placée sous la protection du vainqueur de Satan, la mer se détourna d'elle, lui ménageant au sein de l'onde une chambre miraculeuse où, sous la protection des Anges, son enfant était né.

L'abbé Hildebert, à qui tout fut raconté en détail, fit élever, à l'endroit même où le miracle avait eu lieu, une haute et belle croix commémorative qui fut désignée sous le nom de Croix des Grèves. Elle fut longtemps en place, et même de nos jours, un caprice de la Sélune ayant dégagé les assises, ont pu voir l'emplacement où le miracle s'était produit. (A suivre).

ACTIONS DE GRACES

DÉCLARATION. — Conformément à la décision du Pape Urbain VIII, nous déclarons que les grâces ou faits rapportés sous ce titre n'ont qu'une autorité purement humaine et que nous les soumettons sans réserve au jugement du Saint-Siège.

Ardennes : Remerciez avec moi Saint-Michel pour faveurs obtenues par son intercession. G. L. — **Calvados** : J'ai fait une neuvaine à Saint-Michel pour obtenir une situation à mon fils sans place depuis un an, et père de 4 enfants. Je l'ai recommencée, et à la fin de la seconde, j'ai appris qu'il allait avoir un poste ; Merci à Saint-Michel. — **Côte d'Or** : Trois messes d'actions de grâces en l'honneur de Saint-Michel pour le remercier après promesse faite, d'une guérison obtenue et maintenue. B. M. — **Hérault** : Merci à Saint-Michel pour grâces obtenues et protection. M. C. — **Gers** : J'avais recommandé à Saint-Michel un très long voyage que j'appréhendais vu mon grand âge. Il a exaucé ma prière. Merci. V. L. ; J'avais demandé à l'Archange sa protection pour une affaire temporelle sérieuse, afin qu'elle se passe dans le calme et la conciliation ; voici mon offrande pour témoigner ma reconnaissance envers Lui. L. — **Manche** ; **AVRANCHES** : Remerciements à Saint-Michel et demande de protection. A. C. Offrande à l'Archange en remerciement d'une heureuse naissance. Veuillez lui consacrer mon enfant. M. F. — **Moselle** : J'avais promis une offrande à Saint-Michel si j'obtenais une guérison. Je suis exaucée et c'est pourquoi je remplis ma promesse en demandant à Saint-Michel de continuer à protéger ma famille. — **Pyrénées-Orientales** : Merci pour succès à un examen. — **Bouches-du-Rhône** : Merci Saint-Michel J. R. — **Saint-Michel** m'a protégé et j'ai pu faire face à de grandes difficultés. Allumez une lampe pendant neuf jours devant la statue d'argent en actions de grâces d'une âme reconnaissante. — **Seine** : Reconnaissance à l'Archange pour protection visible sur toute ma vie. G. C. — **Seine-Inférieure** : Remerciements à l'Archange pour sa protection. H. — **Portugal** : Reconnaissance à Saint Michel pour une guérison ; je demande encore des prières pour la situation de mes cinq enfants. M. A. — **Canada** : Veuillez dire trois messes d'actions de grâces en l'honneur de Saint-Michel pour une famille qu'il ne cesse de protéger. L. P.

Adieux à nos Chers Défunts.

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier « Bulletin ».

Calvados. — HONFLEUR : Mme Vve Jules Baudry. — Cher. — CLIMONT : Mlle Marie Derouette, *très fidèle abonnée.* — Deux-Sèvres. — Beauvoir-sur-Niort : Mme Vve Vallet. — Doubs. — St-Fargeaux : Sœur Félicia, *très fidèle abonnée.* — Haute-Garonne. — Colomiers-Lasplanes : Mlle Laure Levasseur, protectrice. — Toulouse : Capitaine Gabriel Delborg, *fidèle abonné.* — Haute-Savoie. — TESSY : M. François Bozon, *fidèle abonné.* — Hérault. — Béziers : Mme Joseph de St-Victor, *fidèle abonnée.* — Montpellier : M. le chanoine Castel, supérieur du grand séminaire ; Mme Roux, née Céline Duboulau ; Mme Galbe, née Archet ; M. Baptiste Balf ; M. Henri Bonnet. — Loiret. — MONTARGIS : Mme Albert Bornet. — Maine-et-Loire. — LA SALLE-AUBRY : Mme la Comtesse du Reau. — Oise. — Estrées : M. Alfred Fournier. — Seine. — PARIS : Mme Edmond Krieg, née Marie Chonipe ; Mme Bouvet et Mme Breton, *toutes les deux fidèles à la récitation quotidienne du chapelet de St-Michel.* — Seine-Inférieure. — MONT-SAINT-AIGNON : Mme Davoust. — Seine-et-Oise. — VERSAILLES : Mme Albert Adam, *très fidèle abonnée.* — Le Pecq : M. l'abbé Boulard. — Tarn-et-Garonne. — CAUSSADE : Jeanne Bastide, Ursuline Baduel. — Var. — PUGET-SUR-ARGENS : M. l'abbé Fabre. — Tournai. — J. Bouvart, *très fidèle associée et pèlerin.* — Canada. — CHARNY : Simonne Roberge.

..... *Sed Signifer, sanctus Michaël, representet eas in Lucem Sanctam !*

Le Gérant : Fr. SIMON.



IMPRIMERIE FRANCIS SIMON, RENNES.

BIBLIOGRAPHIE

Celle que tout le monde aime: sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, par JACQUES CHRISTOPHE. Collection « Idéalistes et animateurs ». — Un volume in-12, format 19 x 12, 212 pages, très joliment présenté. Prix : 6 francs ; port, 0 fr. 65. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (8^e).

Encore une fois diront quelques esprits pessimistes. Ils auront tort, car ces pages ne ressemblent aucunement à celles qui ont été écrites sur sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Elles apportent, en effet, une nouvelle lumière sur la doctrine et la vie de la Sainte qui apparaît très proche de nous, très vivante et pareille à une amie.

Trois parties : celle qui raconte la vie de Thérèse avant le cloître porte comme exergue *la charité du Christ nous presse* ; la deuxième exprime le rêve de cette vie religieuse si courte et si pleine : *l'aimer comme il n'a jamais été aimé* ; et la troisième ouvre l'horizon indéfini des siècles où l'action promise de la petite Sainte s'exercera : *la charité durera toujours*.

Il y a dans la manière de Jacques Christophe tout un art de dire et d'inspirer beaucoup sans élever la voix ni forcer le ton, et on peut dire que ce volume est sûrement l'un de ceux qui aideront le mieux sainte Thérèse à réaliser sa mission dans le monde.

Un livre que voudront lire et propageront tous ceux qui l'aiment.

J. GRIMAL : *C'est le Christ qui vit en moi*. (Emm. Vitte, éditeur, Lyon 1936 in-16, 186 pages. Prix : 7 fr. 50).

Exposé clair et précis du dogme de notre incorporation vitale au Christ Jésus, d'après les textes de saint Jean et de saint Paul.

D'abord un regard sur l'élection de l'humanité, par le Père dans la vision du Verbe Incarné. Puis étude du Verbe Incarné, de son rôle envers le Père et envers l'humanité. Enfin étude de l'incorporation de l'âme chrétienne au Christ par le baptême et par la grâce. C'est la doctrine du corps mystique qui, après avoir subi une fâcheuse éclipse, paraît retrouver de nos jours une nouvelle vigueur. L'auteur se garde sagement de toute exagération et son livre satisfera les âmes désireuses de lectures spirituelles solides.

La Baie du Mont Saint-Michel. Ce livre, de format ordinaire (18 cm. x 12 x 2), compte plus de 200 pages 5 parties, 50 chapitres, 6 superbes clichés photographiques et une carte régionale en hors-texte; couverture en couleur; plusieurs milliers de noms de pays et de personnes; *toutes les communes dit pays, à 10 lieues à la ronde autour du Mont: l'Avranchin, le pays de Granville, le Mortainais, Vire, les pays d'Ernée, de Fougères, Combourg, Dol, Cancale; détails curieux sur les grèves et leurs dangers, la pêche, la forêt de Scitsy, la marée de 709, etc., etc.*

Prix : broché, 15 fr., chez l'auteur (M. Tony Le Montréer, à Dinan, place du Champ N° 3, (mandats-chèques N° 177-24, Rennes). Ajouter 1 franc pour le port et l'emballage.

DU MÊME AUTEUR. — *Victor Hugo au pays montots*, 3 fr.; *La Baie du Mont Saint-Michel dans les livres*, 2 fr.; *Carte de la Baie*, 0 fr. 50.

LES MARÉES DANS LA BAIE DU MONT S^t-MICHEL

Du 15 Mars au 15 Avril 1937.

DATES	PLEINES MERS				DATES	PLEINES MERS			
	matin	hauteur	soir	hauteur		matin	hauteur	soir	hauteur
	h. m.	m. c.	h. m.	m. c.		h. m.	m. c.	h. m.	m. c.
Mars					Avril				
15 L	7.41	14.30	20. 4	13.95	1 J	8.54	11.70	21. 8	11.55
16 M	8.20	13.90	20.38	13.55	2 V	9.24	11	21.41	10.90
17 M	8.56	13.20	21.17	12.85	3 S	10. 2	10.40	22.27	10.40
18 J	9.37	12.35	22. 1	11.95	4 D	10.57	9.90	23.38	10.05
19 V	10.26	11.25	22.59	11.05	5 L	12.24	9.85
20 S	11.39	10.55	6 M	1.16	10.30	14. 1	10.40
21 D	0.29	10.75	13.24	10.45	7 M	2.38	10.90	15.11	11.15
22 L	2.15	10.90	14.55	10.90	8 J	3.39	11.90	16. 6	12.15
23 M	3.32	11.60	16. 2	11.65	9 V	4.28	12.80	16.51	13
24 M	4.29	12.30	16.53	12.30	10 S	5.13	13.45	17.34	13.65
25 J	5.14	12.85	17.34	12.80	11 D	5.55	14.05	18.17	14.05
26 V	5.53	13.15	18.10	13.05	12 L	6.37	14.30	18.59	14.20
27 S	6.27	13.30	18.43	13.20	13 M	7.21	14.20	19.42	14
28 D	6.59	13.25	19.14	13.15	14 M	8.11	13.75	20.24	13.55
29 L	7.29	13.10	19.43	13	15 J	8.45	13.05	21. 5	12.90
30 M	7.57	12.80	20.11	12.70	16 V	9.29	12.15	21.53	12
31 M	8.26	12.35	20.39	12.25	17 S	10.20	11.20	2.51	11.25

LES PLUS BELLES MARÉES : 15, 16, 27, 28, Mars. 10, 11, 12, 13, 14 Avril.

Observations. — La barre, ou arrivée de la mer, dans le cours du Couesnon se produit au Mont environ 1 h. 1/2 avant la pleine mer. L'heure indiquée dans ce tableau est l'heure solaire. L'heure de l'arrivée de la mer au Mont Saint-Michel est calculée largement, *plus tôt que plus tard.*
 — La mer franchit le seuil de la porte d'entrée du Mont-Saint-Michel par hauteurs de pleines mers : 13^m20 à 13^m40 et au-dessus. Erreur possible de 30 à 50 cent., par le fait des variations atmosphériques.

Chemins de Fer Normands DE PONTORSON AU MONT SAINT-MICHEL (Service d'Autobus ou Autorail)

DÉPARTS DE PONTORSON : 8 h. 24 ; 10 h. 40, (Mercredi 11 h. 45) ;
 16 h. 55.

DÉPARTS DU MONT-SAINT-MICHEL : 9 h. ; 16 h. 20 ; 17 h. 45.

Le trajet de Pontorson au Mont Saint-Michel dure 20 minutes.
 Des services beaucoup plus nombreux sont prévus
 pour les fêtes de Pâques.